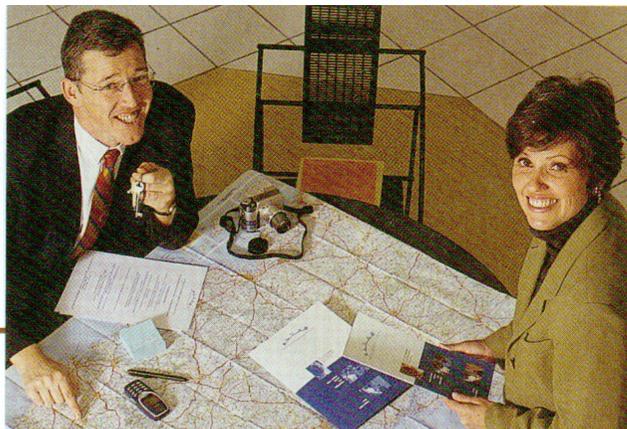


→ **Créer à Rennes**  
**« Le Syndicat  
professionnel  
nous fait bénéficier  
de son réseau »**

**ANTOINE ET SABINE DE GEYER,  
BRETAGNE RELOCATION**

**DEPUIS QUINZE ANS** qu'elle s'était arrêtée de travailler pour élever ses enfants, Sabine de Geyer recevait souvent des coups de fil de la part de nouveaux venus à Rennes, qui lui demandaient de l'aide pour chercher une maison, trouver une école, un médecin, un club sportif, etc. « Du coup, en avril 2003, quand Antoine, mon mari, s'est retrouvé au chô-



**ANTOINE ET SABINE DE GEYER**

mage – à la suite d'une restructuration –, nous avons décidé de créer Bretagne Relocation », raconte la jeune femme. Le couple de 40 ans propose aux entreprises d'accompagner la mobilité géographique de leurs salariés en

apportant tout un tas de services à l'installation. Ancien commercial, Antoine se charge de prospecter les directions des ressources humaines des grandes entreprises, qui se montrent intéressées par cette presta-

**LEUR TUYAU :**  
« Quand on crée en couple, il faut calculer les risques et avoir une porte de sortie en cas de problème. »

tion. Laquelle peut être financée par le 1 % logement. Mais 50 % de la clientèle est composée d'étrangers, qui sont ravis de trouver l'accueil chaleureux des époux Geyer pour guider leurs premiers pas en terre bretonne. « Nous mettons à contribution notre réseau amical. Cela nous permet de répondre de manière personnalisée aux attentes de tous les membres d'une famille », explique Sabine de Geyer. L'investissement a été très léger, car c'est dans leur cave qu'Antoine et Sabine ont installé leurs bureaux. D'emblée, ils ont adhéré au Syndicat national des professionnels de la relocation et de la mobilité. Cela leur permet de travailler en sous-traitance pour des homologues parisiens. ●

**PARCOURS DE CRÉATEURS**